

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Face à la mise en place de la Métropole du Grand Paris
et de ses 12 établissements publics territoriaux.

Des Communautés d'agglomération de plus de 300 000 habitants
pour les collectivités "hors MGP"

Forum "Santé au travail / CHSCT"

Vendredi 18 décembre 2015 de 9 h à 17 heures

Bourse de Saint-Denis – 9/11, rue Génin 93200 Saint-Denis

Métro ligne 13 – station : Porte de Paris

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

MATIN

• 9 h 15 à 9 h 30

Synthèse des étapes de mise en place des nouvelles structures territoriales (MGP EPT Communautés d'agglomération).

• 9 h30 à 11H15

- ✓ Retour d'expériences avec des représentants CGT des communautés d'agglomération de "Plaine Commune" et d' "Est Ensemble".
- ✓ 2 contextes différents mais 3 questions identiques liées au RPS :
 - 1) le contexte des transferts
 - 2) Quelle organisation et les lieux de travail ?
 - 3) Avec quels moyens humains et quels matériels assurer le bon fonctionnement des Services Publics de proximité ?

Débat et échanges : en présence de Christelle Trouvé-Fabre collectif "Santé au Travail / CHSCT" CSD 93, Baptiste Talbot pour la Fédération CGT des Services Publics

• 11 h 15 à 11h 30 PAUSE

• 11 h30 à 12 h 15

A partir du débat : Quelles sont les préconisations de la CGT pour les représentants du personnel au CHSCT ?

12 h 15 à 14 heures pause déjeuner

APRES-MIDI

• 14 h à 16 h

Retour sur le Congrès Fédéral et la décision n° 5 sur la mise en place dans chaque CSD d'un collectif "Santé au travail / CHSCT".

Présentation du site – mise en ligne par la CFR et diffusion d'un film de 10 minutes

• 16 h à 16 h 15 PAUSE

• 16 h 15 à 16 h 30 Conclusion

Inscription à retourner à : csdspcgt93@orange.fr

NOM :

Collectivité :

CT :

Syndicat :

Prénom :

CHSCT :

Membre CSD :

Repas du midi : 7 € oui non